



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
*Union - Discipline - Travail*

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DE LA POSTE



PROJET DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES POUR LE DESENCLAVEMENT DES ZONES RURALES ET L'É-AGRICULTURE

FINANCEMENT GROUPE BANQUE MONDIALE : CREDIT IDA N° 6244-CI

## TERMES DE REFERENCE

# ETABLISSEMENT DE LA SITUATION DE REFERENCE DU PROJET DE SOLUTIONS NUMERIQUES POUR LE DESENCLAVEMENT DES ZONES RURALES ET L'É-AGRICULTURE (PSNDEA)

## Août 2020

### I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République de Côte d'Ivoire a signé un accord de prêt n°6244-CI, le 21 Juin 2018 avec l'Association Internationale de Développement pour la mise en œuvre du Projet de Solutions Numériques pour le Désenclavement des Zones Rurales et E-Agriculture en abrégé PSNDEA.

Le PSNDEA s'inscrit dans le Plan National de Développement (2016-2020) et le Programme National d'Investissement Agricole (2018-2025) de la Côte d'Ivoire et est conçu dans le but de contribuer au double objectif du Groupe de la Banque mondiale qui est d'éradiquer l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée : le projet aidera le pays à atteindre ce double objectif par le renforcement de la résilience du secteur agricole face au changement climatique et la promotion d'une croissance agricole qui prend en compte les petits agriculteurs.

Le PSNDEA contribuera directement à deux objectifs : accroître l'accès aux services numériques dans les zones rurales et l'usage des plateformes numériques pour améliorer la productivité agricole et l'accès aux marchés. Il s'agit d'améliorer la productivité dans les chaînes de valeur agricoles/agro-industrielles en promouvant des solutions numériques qui fourniront aux petits agriculteurs des conseils opportuns sur tous les aspects de la chaîne de valeur de l'agriculture et de compiler des statistiques agricoles et rurales pour des politiques et stratégies sectorielles plus efficaces d'une part. D'autre part, renforcer les infrastructures économiques. En élargissant la connectivité des TIC dans les zones rurales, le projet améliorera directement les infrastructures numériques et fournira des solutions aux problèmes liés aux services logistiques inadéquats. Il aura une incidence positive sur l'agriculture et l'économie rurales en facilitant l'accès aux marchés de consommation à des coûts compétitifs.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est d'accroître l'accès aux services numériques dans les zones rurales et l'usage des plateformes numériques pour améliorer la productivité agricole et l'accès aux marchés.

Cet objectif principal se décline en plusieurs objectifs spécifiques, à savoir :

- Étendre la couverture des services numériques dans les zones rurales ;

- Promouvoir une meilleure utilisation des outils numériques dans les principales activités économiques des régions ciblées par ce projet ;
- Réhabiliter les routes rurales pour favoriser l'accès aux zones de production et aux marchés ciblés.

Mis en vigueur le 14 novembre 2018, Le Projet PSNDEA est structuré autour de trois (03) composantes techniques et une composante administrative déclinées comme suit :

### **1. Composante 1 : Extension de la connectivité numérique dans les zones rurales et éloignées**

Elle consiste à étendre la couverture des services TIC dans les zones rurales, ce qui conduira à une augmentation du nombre de personnes, d'administrations publiques et d'entreprises pouvant accéder aux services téléphoniques (voix et SMS) et à internet.

### **2. Composante 2 : Des services numériques pour le développement agricole durable**

Elle est relative aux services agricoles en ligne à délivrer aux exploitants agricoles et au reste de la chaîne de valeur du secteur agricole ;

Elle intègre : i) l'amélioration de la fourniture de services agricoles dans les zones rurales, et développement de contenu, d'applications et de services locaux, à travers la mise en place de plateformes numérique, les « objets connectés » et le Big Data ; ii) la promotion du développement des services numériques pour le développement rural (en mettant l'accent sur l'agriculture électronique).

### **3. Composante 3 : Réhabilitation des routes rurales**

Elle consiste en la réhabilitation des routes rurales pour accéder aux zones de production agricole.

### **4. Composante 4 : Gestion du projet**

Elle comprend la gestion, la coordination, le suivi et l'évaluation du projet.

Le PSNDEA est réalisé sous la tutelle administrative du Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste (MENUP), en coordination avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). Le Projet est administré par une Unité de Coordination de Projet (UC-PSNDEA) composée d'experts de divers domaines et dirigée par un Coordonnateur.

Au titre des activités de mise en œuvre du PSNDEA, il est prévu de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation performant basé sur les Agences

et Partenaires d'Exécution et de supervision, les opérateurs privés de travaux spécifiques, l'UC-PSNDEA, le MINADER, le MIRAH.

Dans la dynamique d'asseoir ce dispositif, il est nécessaire de procéder à la détermination des valeurs de base des indicateurs d'impact, de résultats et de produits auxquelles seront confrontées les valeurs réalisées avec les interventions du Projet.

Aussi, une étude de base s'avère-t-elle nécessaire dans le cadre du projet en vue d'établir la situation de référence des indicateurs validés.

Les présents Termes de Référence sont élaborés pour définir les objectifs et le contenu de la situation de référence du PSNDEA.

## **II-OBJECTIFS DE L'ETUDE**

### **2.1 Objectif global**

L'objectif global de l'étude est de faire l'état des lieux relatif à la situation de référence en vue de résumer toutes les informations devant permettre de mesurer l'impact d'intervention du PSNDEA.

Le consultant aura pour mission de réaliser une analyse situationnelle des petits producteurs agricoles dans la zone d'intervention du PSNDEA. Cette analyse situationnelle tiendra également compte des spéculations ciblées notamment le riz, le maïs, le manioc, l'igname, la banane plantain, les cultures maraichères, le poulet traditionnel, la pintade et le karité.

En ce qui concerne le volet routes rurales, cette étude vise à évaluer les impacts socio-économiques de la réhabilitation et de l'entretien des routes rurales réhabilitées dans le cadre du PSNDEA à partir des enquêtes de terrain réalisées dans les régions d'intervention du projet.

Il s'agit de manière spécifique pour le volet routes rurales de :

- Valider et/ou formuler des indicateurs d'impacts à mesurer. Les indicateurs proposés sont : le tonnage de productions évacuées sur l'itinéraire, le nombre de producteurs et les superficies plantées et désenclavées dans la zone d'influence de l'itinéraire, la durée moyenne de parcours de l'itinéraire, le trafic journalier ;
- Établir les fiches d'enquêtes (fiche de comptage de trafic, tonnages, durée, etc.) et les questionnaires des enquêtes d'opinion ;
- Adopter une fréquence des enquêtes pour chaque niveau d'impact spécifique à chaque spéculation pour l'ensemble des indicateurs à l'exception de la durée moyenne de parcours de l'itinéraire. Le Consultant retiendra pour l'ensemble des spéculations et pour la mesure ce dernier indicateur, les périodes suivantes : situation de référence, temps de parcours après réception provisoire RLTPC et RLEP, temps de parcours 3 mois après réception provisoire RLTPC et RLEP, temps de parcours 6 mois après réception provisoire RLTPC et

RLEP ;

- Décrire chaque région agricole objet de l'étude à travers le réseau de routes revêtues et routes rurales existants, les tonnages des productions agricoles majeures dans les pôles de production, l'interconnexion entre départements et avec les régions voisines ;
- Choisir éventuellement un échantillon d'itinéraires de routes rurales sur des bases statistiques fiables pour mener l'étude ;
- Mener les enquêtes sur le terrain ;
- Constituer une base de données après chaque phase d'enquêtes ;
- Analyser les résultats des enquêtes.

## **2.2 Mandat du consultant**

### **Le mandat du consultant a deux volets :**

#### **❖ Réalisation de la situation de référence**

##### **➤ L'étude sur les marges pour chacun des maillons de la chaîne de valeurs**

Il s'agira d'établir les marges réalisées par les différentes catégories d'acteurs au niveau des principaux maillons de la chaîne de valeurs : production, stockage, commercialisation (exportation), transformation. En effet, un des objectifs du projet vise à améliorer la valeur ajoutée de la chaîne de valeur de ces petits producteurs agricoles, aussi l'étude visera à permettre à travers l'analyse des marges réalisées à déterminer les points critiques devant faire l'objet d'un suivi pendant toute la durée du projet afin de permettre d'amplifier les résultats du projet en termes de revenus pour chacun des maillons de la chaîne de valeur, et à examiner les éléments déterminants pour leur durabilité.

##### **➤ L'étude sur la connectivité numérique des zones ciblées**

L'UC-PSNDEA dispose d'une base de données concernant les localités des zones rurales ciblées faisant état de 333 localités jugées zones blanches donc non couvertes par la connectivité numérique et 884 localités uniquement couvertes en 2G. Il s'agira pour le consultant d'établir l'état des petits producteurs agricoles selon la catégorie (sexe mais aussi en fonction des spéculations) qui ne disposent pas de terminaux, ceux qui en disposent mais sans connexion internet et enfin ceux qui en disposent et ont effectivement un accès internet sur la population totale des localités visées. Il en sera de même pour les zones couvertes en 2G. Il serait aussi

nécessaire de faire le point des revenus par catégorie en vue d'une meilleure comparabilité des données recueillies avec l'impact de tels investissements sur leurs revenus quotidiens post projet.

### ❖ **Le suivi de l'impact**

Le consultant devra réaliser le suivi de l'impact des appuis du projet sur la base du **suivi d'un panel des acteurs de la chaîne de valeurs (exploitants, acheteurs, transformateurs, exportateurs) des spéculations** classées selon la typologie qui aura été définie lors de la situation de référence.

Chaque année, un échantillon représentatif des nouveaux entrants en fonction de la typologie établie lors de la situation de référence viendront s'ajouter à l'échantillon déjà entrés dans le dispositif de suivi.

Par ailleurs, le consultant devra proposer un plan de suivi de tous les indicateurs du projet en précisant une méthodologie précise, la taille de l'échantillon, la méthode d'échantillonnage, et autres paramètres statistiques.

## **2.3 Tâches du consultant**

De façon spécifique, il s'agira pour le consultant de :

- Collecter les données indispensables à la détermination des valeurs de base des différents indicateurs retenus pour le suivi de la performance du PSNDEA ;
- Établir la situation de référence des indicateurs identifiés ;
- Établir une analyse situationnelle des petits producteurs agricoles en lien avec les spéculations ciblées.

Les données et informations à générer devront porter sur les thèmes suivants :

- **Les aspects socio-économiques et conditions** de vie des bénéficiaires (producteurs agricoles, ménages) et leur évolution ces cinq (5) dernières années, population active agricole, évolution des prix des produits agricoles, accès à l'internet, accès aux services financiers (crédit, épargne), entreprises de transformation, etc.) :
  - La typologie des exploitations ;
  - Le système de cultures ;
  - Le rendement ;
  - La production ;
  - Le système de production de spéculations (capacité de production, nombre de spéculations, analyse offre/demande, prix des spéculations ciblées, etc.) ;

- La superficie exploitée ;
  - Les comptes d'exploitations et la structure des coûts et des prix de la spéculation ;
  - Le revenu ;
  - Le niveau de pauvreté ;
  - Le type d'habitat ;
  - L'accès à l'électricité ;
  - L'accès à l'eau potable ;
  - Le niveau de sécurité alimentaire ;
  - L'accès aux soins de santé ;
  - Le niveau de scolarisation des enfants notamment celle des filles en milieu rural ;
  - Violences Basées sur le Genre (VBG) ;
  - Le niveau d'implication des femmes à la prise de décision ;
  - La taille des ménages ;
  - L'encadrement et la formation reçus ;
  - L'appartenance aux OPA ;
  - Le nombre d'emplois ;
  - Système d'information et de communication ;
  - Le système de commercialisation et d'information sur le marché ;
  - Les organisations et les collèges existants dans la filière ;
  - Les spéculations ciblées dans l'économie ivoirienne (exportation, achat, les prix moyens, les prix pratiqués, sa participation aux PIB, PNB, recette douanière etc.)
- **L'accès aux marchés :**
    - La situation sur l'état des routes rurales cibles ;
    - La situation sur l'état des pistes de dessertes ;
    - Les informations sur le cout, la durée du transport rural ;
    - Les informations sur les marchés ;
    - Les Systèmes d'Information des Marchés (SIM) existants pour les spéculations concernées et la proportion des acteurs qui les utilisent ;
    - L'analyse du niveau de l'offre sur les différents segments de marchés porteurs des produits issus de la filière cible du Projet et de l'adoption des technologies de production y relatives ;
    - L'analyse des principaux usages industriels et domestiques faits des produits issus des spéculations et la disponibilité locale en technologie pour leur production.
- **La productivité (recherche et conseil agricole) :**
    - Les techniques appliquées dans les exploitations agricoles ;
    - Les techniques adoptées par les producteurs ;
    - Les technologies éprouvées transférées à la vulgarisation et les méthodes de gestion optimale des facteurs de production mises au point ;

- Les méthodes de lutte efficaces contre les maladies et ravageurs mises au point ;
- L'application des produits phytosanitaires ;
- L'amélioration de la gestion des pesticides ;
- Les technologies de conservation et transformation adaptées mises au point ;
- Le niveau d'opérationnalité des institutions nationales de recherche et d'appui intervenant sur les spéculations concernées ;
- Identification des facteurs de production ;
- Les pratiques agricoles ;
- Le niveau de diffusion (auprès des acteurs agricoles) et d'adoption (par les acteurs agricoles) des technologies éprouvées mises au point et transférées à la vulgarisation par la recherche. Les contraintes qui limitent l'adoption et l'efficacité des systèmes agricoles et innovations techniques visant l'amélioration de la productivité agricole ;
- Le système de communication au sein des OPA sur les spéculations concernées ;
- Les formations reçues (en termes de volume horaire, d'assiduité, de thèmes développés) ;
- Les variétés existantes ;
- Les technologies développées ;

▪ **La transformation :**

- La typologie des transformateurs ;
- Les volumes transformés ;
- Les technologies appliquées ;
- La stratégie institutionnelle ;
- Les mesures incitatives ;
- Les emplois désagrégés en genre, type d'emploi ;
- Le niveau de salaire moyen ;
- Les formations dispensées ;
- Le chiffre d'affaire et les résultats net ;
- Les équilibres comptables, la capacité d'autofinancement, l'accès au financement ;
- Les fonds de roulement et les besoins en fonds de roulement ;
- Les coûts de transformation et par poste de transformation ;
- Les normes de transformation ;

▪ **Le développement institutionnel et l'intégration / la coordination de la chaîne de valeurs, notamment :**

- Le rôle de l'Etat et des acteurs privés ;
- La promotion de partenariats public / privé et l'agriculture contractuelle ;



- Les formes d'OPA dans les zones rurales ciblées et leur niveau de structuration, leurs performances en matière de production, de transformation, de commercialisation des produits et de régulation des relations entre les acteurs et partenaires des spéculations, leurs effectifs par genre ;
- Les appuis-accompagnement reçus par les OPA des spéculations au regard de leurs besoins (le renforcement des organisations de producteurs et des organes interprofessionnels) ;
- Le niveau de planification des activités par les OPA ;
- Les aspects organisationnels (fonctionnement des différents types d'organisations impliquées dans les fonctions de production, de transformation et de commercialisation ; les relations existantes entre ces organisations ; effectifs des organisations par genre ; superficies emblavées, et les productions précédentes des groupements (par variété, par zone de production, par saison, ...).

#### ▪ **Aspects environnementaux et sociaux**

- Analyser le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Environnementales Sociale dans la mise en œuvre des activités des différentes chaînes de valeurs (productivités, accès aux marchés, etc.) ;
- Analyser la prise en compte des aspects genre et inclusion sociale dans toute la chaîne des valeurs, c'est-à-dire au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation dans les spéculations concernées et analyser les insuffisances et les causes des discriminations qui en découlent ;
- Analyser les possibilités d'accès aux ressources productives (terre, crédit, marché du travail, etc.) par les femmes et les jeunes des ménages potentiellement bénéficiaires du Projet ;
- Faire le point de la situation des femmes et des jeunes producteurs agricoles des ménages potentiellement bénéficiaires du Projet par rapport à la question de l'emploi durable dans les spéculations ciblées ;
- Analyser la participation des femmes et des jeunes des ménages potentiellement bénéficiaires du Projet dans les activités économiques (agriculture, commerce, industrie, artisanat) dans les zones d'intervention du Projet et mettre en relief leurs contributions au développement des secteurs concernés ;

- Analyser la différenciation du phénomène de la pauvreté suivant les genres, et définir ses caractéristiques dans les zones d'intervention du Projet ;
  - Analyser la participation des femmes des ménages potentiellement bénéficiaires du Projet dans les processus de prise de décision dans les organisations communautaires, sociales, politiques et économiques, des zones d'intervention du Projet ;
  - Analyser les relations entre les us et coutumes et l'approche genre en faveur des femmes des ménages potentiellement bénéficiaires du Projet ;
  - Faire la situation des stratégies et interventions liées aux conflits fonciers dans les zones d'intervention du Projet ;
- **Proposer des fiches d'indicateurs d'impacts** (dénomination, objectif de l'indicateur, mode de calcul, responsable de la collecte, source de vérification, valeur de référence valeur cible, etc.) **et actualiser les fiches d'indicateur de développement, de résultats intermédiaires** si nécessaire, en consultation avec l'équipe d'évaluation d'impact.

### III-RESULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'étude devront permettre de disposer de données nécessaires à renseigner les valeurs de référence du cadre de résultats, et disposer d'une situation de référence sur laquelle les comparaisons pourront être réalisées.

Au terme de l'étude, trois niveaux essentiels de résultats sont attendus.

- 1- Le rapport de l'étude de base menée sur les spéculations ciblées, est disponible et fournit les données portant notamment sur :
  - Les données socio-économiques sur les bénéficiaires du Projet suivant les genres sont disponibles ;
  - Les performances techniques actuelles dans les spéculations cibles (production moyenne annuelle nationale, régionale, locale ; rendement moyen national, régional, local ; durée du cycle de production ; nombre de cycle de culture par an, etc.) ;
  - Les performances économiques actuelles des spéculations cibles de l'étude (revenu de chaque maillon, chiffre d'affaire annuel, contribution au PIB, nombre d'emplois, coût unitaire de production des produits issus des spéculations cibles, prix moyen de vente, etc.) ;

- Les superficies cultivées et les rendements moyens par grandes zones de production et les pratiques culturales et leurs spécificités par zone de production et selon le genre ;
- Les contraintes liées à l'amélioration du système de production et au développement de la culture des spéculations ciblées (maladies et ravageurs, performances et disponibilité des intrants et matériel, coûts des investissements et de l'exploitation, main d'œuvre, facteurs liés à la disponibilité et à la fertilité des terres, pluviométrie et répartition des pluies etc.) ;
- Les technologies mises au point par la recherche agronomique et mises à la disposition des petits producteurs agricoles des zones rurales ciblées ;
- Les techniques culturales, technologies de transformation et de conservation utilisées actuellement dans les spéculations cibles ;
- Les différents programmes de conseil-vulgarisation réalisés au profit des spéculations et leur mode de financement ;
- Le niveau actuel de professionnalisation des acteurs des spéculations ciblées (acteurs formés aux métiers qu'ils exercent, élaborant des plans de campagne, ayant leur niveau de production conforme aux normes, établissant leurs comptes d'exploitation, appartenant à une organisation professionnelle ou interprofessionnelle, écoulant leurs productions dans les circuits de commercialisation légaux ou formels et établissant leurs comptes d'exploitation) ;
- Le niveau de structuration (les types d'acteurs en présence, les formes de regroupements en vigueur, etc.) ;
- Les principales OPA actives et leurs niveaux d'opérationnalité et de fonctionnalité ;
- Les programmes de renforcement de capacités initiés ces 5 dernières années au profit des OPA des spéculations cibles et leur mode de financement ;
- Les résultats des programmes de renforcement des capacités des OPA (effectifs d'OPA et d'acteurs touchés, zones d'intervention, etc.) ;
- Les technologies de transformation et de conservation des produits issus des spéculations ciblées sont identifiées ;
- La situation des emplois directs et indirects dans la filière et dans les industries de transformation ;
- Des informations sur la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux, du genre et de l'inclusion sociale dans les spéculations ciblées sont disponibles ;
- Les informations concernant l'accès aux marchés (état des routes rurales et des pistes de dessertes des produits des spéculations, système d'information de marché existants, etc.) ;
- Les valeurs de référence des indicateurs de résultats retenus pour le suivi de la performance du PSNDEA sont déterminées et disponibles ;

- Une base de données électronique sur les spéculations et couvrant l'ensemble des zones d'intervention du PSNDEA est disponible.
- 2- La réalisation d'une base de données (sur CD et Clef USB) et de cartes thématiques de la zone d'intervention du projet sur les rendements et les superficies de production, mise à jour annuellement ;
  - 3- Un rapport portant sur l'ensemble de l'enquête annuelle et présentant de façon claire la différence d'avec la situation de référence, les résultats des différents tests statistiques et modèles économétriques appliqués clairement exposés, les supports de données collectées, les résultats des analyses et l'ensemble des notes techniques validées.

## **IV-DEROULEMENT DE L'ETUDE**

### **4.1 Coordination de la mise en œuvre**

#### **▪ Acteurs**

L'étude est commanditée par **l'UC-PSNDEA**. Le consultant fera la proposition de la méthodologie finale (modèle) de l'étude, la collecte des données, la production des supports de collecte (questionnaires et manuels d'instructions) la saisie et l'analyse des données.

Un Comité Technique, comprenant l'UC-PSNDEA, le MENUP, le MINADER, les Agences et partenaires d'Exécution, la Banque mondiale et d'autres représentants jugés importants sera mis en place pour assurer l'implication de toutes les parties prenantes dans le bon fonctionnement et l'atteinte des objectifs de l'étude.

Ce Comité aura notamment en charge la validation des outils, des rapports d'étapes et du rapport final de l'étude.

### **4.2 Méthodologie**

Le Prestataire proposera à l'UCP la méthodologie qu'il compte utiliser pour réaliser la mission et produire les résultats attendus dans les délais impartis. La méthodologie s'articulera autour de trois (3) points essentiels : la définition du champ de l'étude et des unités statistiques, l'échantillonnage adopté et le mode opératoire.

En outre, le Prestataire pourra soumettre à l'UCP, ses observations qu'il juge pertinentes sur les TDR et proposer les amendements pour l'atteinte des objectifs de la mission.

De manière indicative quelques points de la méthodologie sont ci-dessous proposés :

❖ **Caractéristiques de l'étude**

L'établissement d'une situation de référence, dans le cas d'espèce, passe nécessairement par la mise en œuvre d'une opération de collecte d'informations. La procédure de collecte d'informations sera adaptée à la source (population cible) sensée les fournir.

❖ **Champ de l'étude**

Le champ de l'étude couvre toutes les zones rurales ciblées des spéculations situées dans les 10 régions du pays : **le Boukani, le Poro, le Tchologo, la Bagoué, le Kabadougou, le Folon, le Haut-Sassandra, la Marahoué, le Gôh et le Loh-Djiboua**. L'intervention se concentrera sur certaines des régions cibles du projet ; l'échantillon des régions devra être composé de régions très représentatives, moyennement représentatives et peu représentatives du pays en matière de production de la spéculation (**le maïs, le manioc, le riz, la banane Plantain, l'igname, les cultures maraîchères, le karité, la pintade et le poulet traditionnel**).

Les enquêtes à titre indicatif se dérouleront dans la zone du projet. Le niveau de représentativité de la zone d'étude (niveau village, sous-préfecture ou préfecture) sera déterminé sur la base des données disponibles.

❖ **Unités statistiques**

Les unités statistiques considérées dans le cadre de cette étude sont :

- Producteurs ;
- Ménages ;
- Sociétés coopératives et unions ;
- Opérateurs en charge du stockage ;
- Transporteurs ;
- Exportateurs et acheteurs ;
- Opérateurs privés ;
- Structures d'encadrement.

La collecte de données auprès des producteurs, des sociétés coopératives et des structures d'encadrement s'effectuera à l'aide des enquêtes suivantes :

- Enquête producteurs ;
- Enquête parcelles ;
- Enquête ménages ;
- Enquête sociétés coopératives ;
- Enquête Unions de coopératives ;
- Enquête au niveau des communautés (avec les leaders communautaires et des villages, pour obtenir les variables institutionnelles) notamment

dans le cadre de l'analyse de la participation des femmes dans la prise de décision au niveau communautaire, social et politique ;

- Enquête transporteurs ;
- Enquête structures d'encadrement.

Le but de la collecte de données auprès des producteurs et ménages est de recueillir des informations relatives à l'accès aux marchés, à la productivité et à la valeur ajoutée. La méthode de constitution de l'échantillon sera présentée en détail dans la section consacrée à l'échantillonnage.

Les enquêtes sur les sociétés coopératives et structures d'encadrement se feront de manière exhaustive dans les régions concernées. Toutefois si dans l'identification de ces unités le nombre s'avère très important, une sélection sera faite.

Les informations recueillies auprès de ces cibles (sociétés coopératives, transporteurs et structures d'encadrement) devront aider à évaluer l'accès aux marchés, la productivité, la valeur ajoutée et le renforcement institutionnel.

### **Organisation de la collecte des données**

Pour une meilleure organisation de la mission, le consultant devra :

- Elaborer les outils de collecte de données et établir un plan détaillé de mise en œuvre des enquêtes ;
- Constituer une équipe d'enquêteurs et les former ;
- Effectuer une revue documentaire et littéraire ;
- Organiser la collecte de données secondaires ;
- Organiser la collecte de données primaires ;
- Effectuer le traitement et l'analyse des données ;
- Produire les différents rapports d'enquête ainsi que les différents supports des données de l'enquête de même que les résultats des différentes analyses de données ;
- Concevoir la procédure pour suivre et évaluer les d'impacts des interventions du PSNDEA.

#### ❖ Constitution des échantillons

La constitution des échantillons pourrait concerner uniquement les enquêtes « **producteurs** » et enquêtes « **Ménages** ».

## V-PRINCIPALES ETAPES DE L'ETUDE

Les grandes étapes du processus d'exécution s'établissent comme suit :

- **Elaboration et validation des TDR et de la méthodologie de l'enquête** : Une rencontre sera organisée par l'UCP sous la facilitation du consultant [suite à la présentation de son Document de conception de l'étude](#).
  - (i) discuter les objectifs et orientations de l'étude ;
  - (ii) préciser la méthodologie, la grille d'analyse et les termes de référence ;
  - (iii) définir la structure du rapport de synthèse.
- **Elaboration et validation de protocole et des outils de sensibilisation des acteurs et bénéficiaires** ;
- **Collecte, traitement et analyse des données de terrain** ;
- **Validation du rapport** : la validation du rapport aura lieu au cours d'un atelier regroupant les membres du Comité Technique. Le Prestataire présentera le rapport qui fera l'objet de discussion et de recommandations de la part du Comité technique. Il se chargera ensuite de finaliser le rapport prenant en compte les observations du Comité Technique ;
- **Dissémination du rapport** : Le rapport sera ensuite diffusé auprès de tous les membres du Comité technique et autres acteurs identifiés ;
- **Proposition d'un Plan de suivi-évaluation des indicateurs** : A la fin de l'étude, le Prestataire proposera un plan de suivi et évaluation des indicateurs sur **la durée du Projet** à l'UCP qu'il exécutera en collaboration avec l'UCP. Cette proposition technique et financière sera faite en fin d'étude, et soumise à l'UCP. Le Plan de suivi-évaluation comprendra un chronogramme de collecte de données de suivi sur les indicateurs (impacts, effets, résultats), les méthodes de collectes, les responsables de collectes, les supports de vérifications, et une démarche d'analyse des données de suivi collectées ainsi que des commentaires et des recommandations.

## VI-LIVRABLES

Le Prestataire produira les documents suivants :

1. ~~Un~~ **Un rapport de démarrage** qui sera produit après la réunion de cadrage et la validation du protocole et des outils de sensibilisation des acteurs et bénéficiaires ~~Document de conception de l'étude~~;

2. Un **rapport de collecte des données primaires** qui sera produit après la mission de terrain;
3. Un rapport provisoire qui sera produit après le traitement et l'analyse des données. Il devra comprendre Une base de données de référence, devant permettre de mieux apprécier tous les changements ultérieurs provoqués par l'adoption des Bonnes Pratiques ;
4. ~~La réalisation~~ des cartes thématiques des zones d'intervention du PSNDEA devant permettre de constituer une base de données à référence spatiale ; une proposition technique et financière pour la mise en œuvre d'un plan de suivi et évaluation des indicateurs sur la durée du Projet.
5. Un **rapport final**, qui devra prendre en compte toutes les observations des parties prenantes et notamment comporter une matrice retraçant les données principales relatives aux petits producteurs agricoles et aux spéculations telles que définies en objectif et les valeurs de référence ~~initiales~~ initiales ainsi qu'un ;
6. ~~Un~~ résumé synthétique de 2 à 4 pages ~~à être inclus dans le rapport final~~, de facile lecture et qui fait ressortir les éléments essentiels de l'étude ;
7. Par ailleurs le prestataire devra préparer Une proposition technique et financière pour la mise en œuvre d'un plan de suivi et évaluation des indicateurs sur la durée du Projet.
8. Une présentation Powerpoint en qualité de débriefing, devant toutes les parties prenantes au projet dans le cadre d'un atelier de capitalisation des données.

## **VII-PROFIL ET RESPONSABILITE DE L'EQUIPE DU PRESTATAIRE**

L'étude sera menée par une structure de consultance qui dispose des qualités suivantes :

- Avoir une expérience générale avérée dans l'exécution de missions d'études à impact socioéconomique dans les filières agricoles et dans le domaine des technologies de l'information et de la communication,
- Avoir une expérience spécifique avérée dans l'exécution de missions d'études à impact socioéconomique dans les projets TIC du secteur agricole ;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire incluant des ressources humaines qualifiées dans le domaine de l'anthropologie, le genre et les TIC ;



- Une bonne connaissance de la Côte d'Ivoire serait un atout.

L'équipe de mission devra comprendre au minimum **le personnel clé suivant** :

- Un (1) consultant principal, **Chef de mission**, titulaire d'un Diplôme universitaire (au moins Bac + 5), spécialiste en statistiques, en agroéconomie ou sociologie rurale ou en économie rurale, en genre ; justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, dont 8 dans les analyses situationnelles de programmes de développement. Le consultant justifiera de 5 missions de collecte de données, et de 3 missions de collecte de données spécifiquement dans les filières agricoles en qualité de chef de mission. Il devra posséder d'excellentes capacités rédactionnelles, une bonne capacité d'écoute, d'analyse, de communication, d'animation et de leadership ; familier avec les systèmes de gestion axés sur les résultats ; et ayant également une expérience et la connaissance des règles et procédures de la Banque Mondiale.
- Un **spécialiste en suivi-évaluation**, titulaire d'un Diplôme (au moins Bac + 4) en ingénierie statistique, spécialiste des questions de sondages et d'analyse statistique, de suivi-évaluation ; et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans pour l'activité demandée. Le consultant justifiera d'au moins 05 missions de collecte de données de base, et de 03 missions de collecte de données de base spécifiquement dans les filières agricoles pour un poste de spécialiste pour les sondages et analyses statistiques, de suivi-évaluation.
- Un **agroéconomiste**, titulaire d'un Diplôme (au moins Bac + 4) en agroéconomie ou sociologie rurale ou en économie rurale, spécialiste des questions de transfert de technologie et de vulgarisation en milieu agricole et rural ; et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans pour l'activité demandée. Le consultant justifiera d'au moins 03 missions d'enquête et de collecte de données en qualité de spécialiste pour les questions de transfert de technologie dans le secteur agricole.
- Un **spécialiste SIG**, titulaire d'un Diplôme (au moins Bac + 4) en statistiques ou équivalent pour la réalisation des bases de données à références géographiques et des cartes thématiques ; et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans pour l'activité demandée. Le consultant justifiera de 03 missions de collecte de données, et de 02 missions de collecte de données spécifiquement dans les filières agricoles.
- Un **ingénieur comptable**, titulaire d'un Diplôme (au moins Bac + 4) en finances, comptabilité ou équivalent pour la réalisation de l'analyse des données financière et comptable ; et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans pour l'activité demandée. Le consultant justifiera de 03 missions de collecte de

données, et de 01 missions de collecte de données spécifiquement dans les filières agricoles.

- Un (1) **statisticien informaticien** (de niveau Bac + 3) pour la supervision de la saisie et le traitement des données ; et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans pour l'activité demandée. Le consultant justifiera d'au moins 03 missions de collecte de données de base, et d'au moins 02 missions de collecte de données de base spécifiquement dans les filières agricoles pour un poste de spécialiste en traitement et analyse des données.
- Un **ingénieur en développement numérique**, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en développement numérique (au moins BAC+4) pour la supervision et le traitement des données relatives à la connectivité numérique dans les zones du projet ; et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans pour l'activité demandée. Le consultant justifiera d'au moins 03 missions de collectes de données de bases, et d'au moins de 02 missions de collecte de données de base spécifiquement dans les projets TIC du secteur agricole.
- Un **Ingénieur des travaux publics** : Diplômé d'études supérieures (Ingénieur diplômé d'une école d'ingénieurs civils ou diplôme équivalent d'une Université dans le domaine des transports) BAC + 5), au moins 05 ans d'expérience, avec une large expérience en modélisation des phénomènes de transport. Il/Elle doit avoir au moins participé à deux (02) études d'évaluation socio-économique de projets routiers.

Le Prestataire précisera dans son offre tout le personnel d'appui (assistant et enquêteurs) nécessaire à la réalisation de sa mission en plus du personnel clé souhaité.

L'Equipe consultera toutes les sources et bases de données nationales et internationales à même de fournir des informations pertinentes dans le cadre de l'étude.

## **VIII-DUREE ET PERIODE DE MISE EN ŒUVRE**

La mission se déroulera sur **quatre (04) mois** à compter de l'ordre de service de démarrer les prestations. Pour ce faire, un chronogramme détaillé devra être proposé dans l'offre de service du Prestataire pour situer les différentes phases de réalisation de l'étude.

L'UCP laisse au consultant le soin de proposer un calendrier d'exécution de la mission qui devra inclure des séances de restitution, regroupant les différents partenaires au programme.

## **IX-METHODE DE SELECTION**

La sélection du candidat se fera par la méthode Sélection de Consultants Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de projets d'investissement (Version juillet 2016).

Le consultant fera une proposition technique et financière conformément aux termes de références avec la mention « Proposition technique et financière pour **le recrutement d'un consultant pour la réalisation de la situation de référence du projet PSNDEA** »